

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : **13 mai 2026**

Date de la séance : **20 mai 2026 à 18 heures 30**

Nombre de conseillers municipaux : **29**

Nombre de présents : **24**

Absents avec procuration : **3**

Absents : **2**

Présents : ACCOT Nastascia - ALGAYER Stéphanie - ALLE Lauralee - ARCAMBAL Gilles - BONY Christophe - BRUSTEL Jean-Marc - CARDOSO- BONNET Sandrine - COURT Sébastien - DETHIERE David - DUBOISSET-CHATAGNIER Jacques - FERNAND Pierre - GARMY Pélagie - LABRANDINE Julie - LAURENT Caroline - LIBIOUL Adrienne - MARCHENAY Christel - MONTEIRO Rojerio - MORIN Sébastien - PARIS Sylvie - PASDELOUP Vanessa - PONTRUCHER Bruno - PRESLE Jean-Paul - SAVADOGO Etienne - VALLUY Karine.

Absents avec procuration : FOURTIN Margaux procuration à FERNAND Pierre - PRONONCE Hervé procuration à PRESLE Jean-Paul - SABATIER Charleen procuration à PONTRUCHER Bruno.

Absents : BONJEAN Damien - NURIT France

Secrétaire de séance : VALLUY Karine

Président de séance : PRESLE Jean-Paul.

N°26/05/20/009

OBJET : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations.

La commission municipale « vie associative » réunie le 12 mai 2026, s'est prononcée pour chacune des subventions de fonctionnement aux associations. Le Conseil Municipal est maintenant invité à valider les propositions de la commission par l'attribution des subventions indiquées dans le tableau ci-dessous :

Associations	Propositions de la commission pour 2026
ACPG CATM OPEX	250 €
APEI LOUIS ARAGON	500 €
APEI NOM D'UN BARBUSSE	500 €
BROCANTE CENDRIOUSE	500 €
CARREFOUR DE LA DANSE	400 €
CAT NAT COURNON LE CENDRE	200 €
CENTRE DE LOISIRS	2 500 €
COMITE DES FETES CENDRIOUX	400 €
EN AVANT LA SAUNIERE	400 €
DON DU SANG BENEVOLE LE CENDRE	500 €
FA LE CENDRE FOOTBALL	
FEMMES ELUES DU PUY DE DOME	55 €
FNACA LE CENDRE	250 €
LE FUSIBLE	100 €

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
 Reçu en préfecture le 22/05/2026
 Publié le 22 mai 2026
 ID : 063-216300699-20260520-260520009-DE

LE GALENJA	
GROUPEMENT DE L'AUZON	
LA JOIE DE VIVRE	400 €
LE CENDRE ARTISANS ET COMMERCANTS	5 000 €
LES ARTISANTS DU BIEN ÊTRE	100 €
LE CENDRE AUTREFOIS	300 €
LE CENDRE BASKET	3 500 €
LE CENDRE TENNIS CLUB	1 000 €
MAGIC	1 000 €
ORCHESTRE D'HARMONIE LE CENDRE	2 100 €
OPPIDUM DU JEU	500 €
PAPYS PETANQUE 2000	200 €
PETANQUE 2000	900 €
ROCK FOR EVER	200 €
TENNIS DE TABLE LE CENDRE	800 €
VIVRE AUX PANDIERES	200 €
VOISINS DU GRAND CHAMP	200 €

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de Séance,



Karine VALLUY



Pour Le Maire empêché,
 Le 2^{ème} Adjoint,
 Président de la séance,



ACTE EXECUTOIRE

Publié le 22 mai 2026
 Reçu en préfecture le 22 mai 2026

La Directrice Générale des Services,



Caroline SOULIGOUX.